

Fiscalité - Classement

Le cabinet Cazals Manzo Pichot a été classé par le magazine Option Droit et Affaires pour la deuxième année consécutive en fiscalité des transactions et contentieux fiscal parmi les cabinets à forte notoriété.

Le classement a été repris par le journal économique l'Opinion avec la présentation suivante du cabinet :

- Fondé en avril 2014, le cabinet Cazals Manzo a été rejoint en novembre dernier par Romain Pichot comme nouvel associé. Et d'autres devraient bientôt suivre. « Le cabinet Cazals Manzo Pichot offre des solutions pragmatiques et innovantes en fiscalité, explique l'un des clients. D'ailleurs, au regard de la structure du cabinet, ils offrent un des meilleurs rapports qualité/prix dans leur spécialité. Chose importante : les délais sont toujours respectés et la qualité est toujours au rendez-vous. » Le cabinet ayant fait le choix de l'ultra-spécialisation, il obtient un flux d'affaires sans crainte des autres cabinets d'affaires et est promis à un bel avenir. Un modèle qui pourrait être source d'inspiration pour d'autres jeunes associés désireux de tirer leur épingle du jeu -

- https://lnkd.in/ev3a_DJ -

Merci pour votre confiance.

l'Opinion

Option
DROIT & AFFAIRES